

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

13/09/2012

Dossier complet le :

13/09/2012

N° d'enregistrement :

F08212P0136

1. Intitulé du projet

Elaboration d'un dossier de défrichement en vue de la réalisation d'un lotissement communal

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom ROCHAIX

Prénom Jean-François

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

M. ROCHAIX Maire de La Léchère

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

RCS / SIRET

217304187800013

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51°	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du Code Forestier et portant sur une surface totale, même fractionnée, inférieure à 25 Ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un défrichement de bois privés (non soumis au régime forestier) sur une surface de 1.446 Ha.

4.2 Objectifs du projet

La commune de la Léchère souhaite réaliser un lotissement d'une surface de 3,7 Ha, comptant 30 lots, dont environ 5 à 6 logements sociaux. Le secteur est confronté au problème du manque de terrains constructibles. L'objectif est de permettre aux jeunes du pays de s'installer. Cela permettra de limiter le vieillissement de la population et de pérenniser le remplissage du groupe scolaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet nécessite un défrichement de 1,446 Ha.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La création d'un lotissement pour des logements permanents.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande d'autorisation de défrichement et permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur	
Surface terrassée	37 000 m ²	Surface défrichée	14 460 m ²
Dénivelé	50 m		
Volume en déblais/remblais	2 300m ³		

4.6 Localisation du projet

Adresse

Derrière le Chêne
Village de Pussy
73260 La Léchère

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 06° 27' 17" 7_E Lat. 45° 33' 26" 0_N

Point d'arrivée :

Long. 06° 27' 00" 6_E Lat. 45° 33' 11" 8_N

Communes traversées :

La Léchère

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Défrichement, terrassement et construction du lotissement de logements permanents

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur projeté est situé :

- Sur une zone de pâture et de fauche
- Sur une zone boisée privée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Plan d'Occupation des Sols (révision simplifiée en décembre 2007): zone UC et INAc1

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

« La zone UC correspond à des secteurs d'extension destinés à recevoir de l'habitation sous forme de petits collectifs ou d'individuels denses et des activités non nuisantes ».

« Le secteur INAc1 délimite une zone réservée à l'habitat de moyenne densité sur la commune de Pussy, dans lequel, en application de l'article L.123.2 b), un minimum de 5 logements sociaux est imposé. »

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• Znieff de type 2 n°7312 « Massif de la Lauzière et du Grand Arc »
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune classée en zone de montagne par l'ANEM.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques Naturels a été réalisé. Le secteur de Derrière le Chêne n'est concerné par aucun risque.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé à 850 m du projet : • Site d'intérêt communautaire (SIC) « Massif de la Lauzière » n°FR82020003 de 9543.1 ha
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrassement nécessite des déblais et des remblais qui seront prélevés sur la zone du projet. La totalité des déblais sera utilisée pour les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts sur la flore faibles. → Disparition de pâturages → Disparition de 1.4 ha d'espaces boisés (bosquets) Les impacts sur la faune sont également faibles du fait de la localisation des travaux, au milieu de hameaux
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la disparition de cet espace de pâture (3.7ha). En compensation de l'extension de la zone urbanisable, la commune a reclassé, lors de la révision simplifiée, environ 3300 m ² de zone UD (constructible) en zone NCa (agricole stricte), au Nécuday.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de réalisation du fait du travail des engins et la circulation. Nuisances ponctuelles, faibles et durant la journée. Puis, lors de l'habitation des logements permanents.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seulement en phase de réalisation. Nuisances ponctuelles et faibles.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées du village de Pussy sont acheminées vers le décanteur-digesteur situé à l'aval du village avant rejet au ruisseau. La CCVA (Communauté de Commune de la Vallée d'Aigueblanche), gestionnaire des réseaux s'est engagée à mettre aux normes cet équipement.
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Disparition de l'espace de prairies pâturées que la mairie a compensé avec le classement en zone agricole d'un autre secteur. Impact sur 1.4 ha de bosquets.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aménagement projeté se situe en discontinuité du village de Pussy mais cette discontinuité s'inscrit dans la caractéristique de la commune : des hameaux bien différenciés. Cette configuration se justifie pour des enjeux paysagers et la conservation du coteau boisé situé en aval du futur lotissement.

Le projet entraîne la disparition d'un espace pâturé de 3.7 hectares mais la commune a compensé cette perte avec le classement d'une autre zone de 3300m² en zone NCa (agricole stricte).

Le projet est situé dans une znieff de type 2 et à 850 m du périmètre Natura 2000 du Massif de la Lauzière. Toutefois, même en discontinuité, le futur hameau est entouré des hameaux du Nécuday, de la colonie SNCF et du Chef-Lieu.

Les terrassements seront réalisés en remblais/déblais, sans stockage ou apport de matériaux allochtones.

Les incidences du projet sur l'environnement sont faibles et des mesures de réduction et de suppression des impacts sont intégrées au projet (études d'intégration paysagère, classement de nouvelle zone agricole, plan de chantier et plan de circulation pour éviter la divagation des véhicules, réutilisation des déblais pour le remblai, etc.)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; Plan dans l'annexe 1

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Annexe 1 – Notice DUP

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Fait à

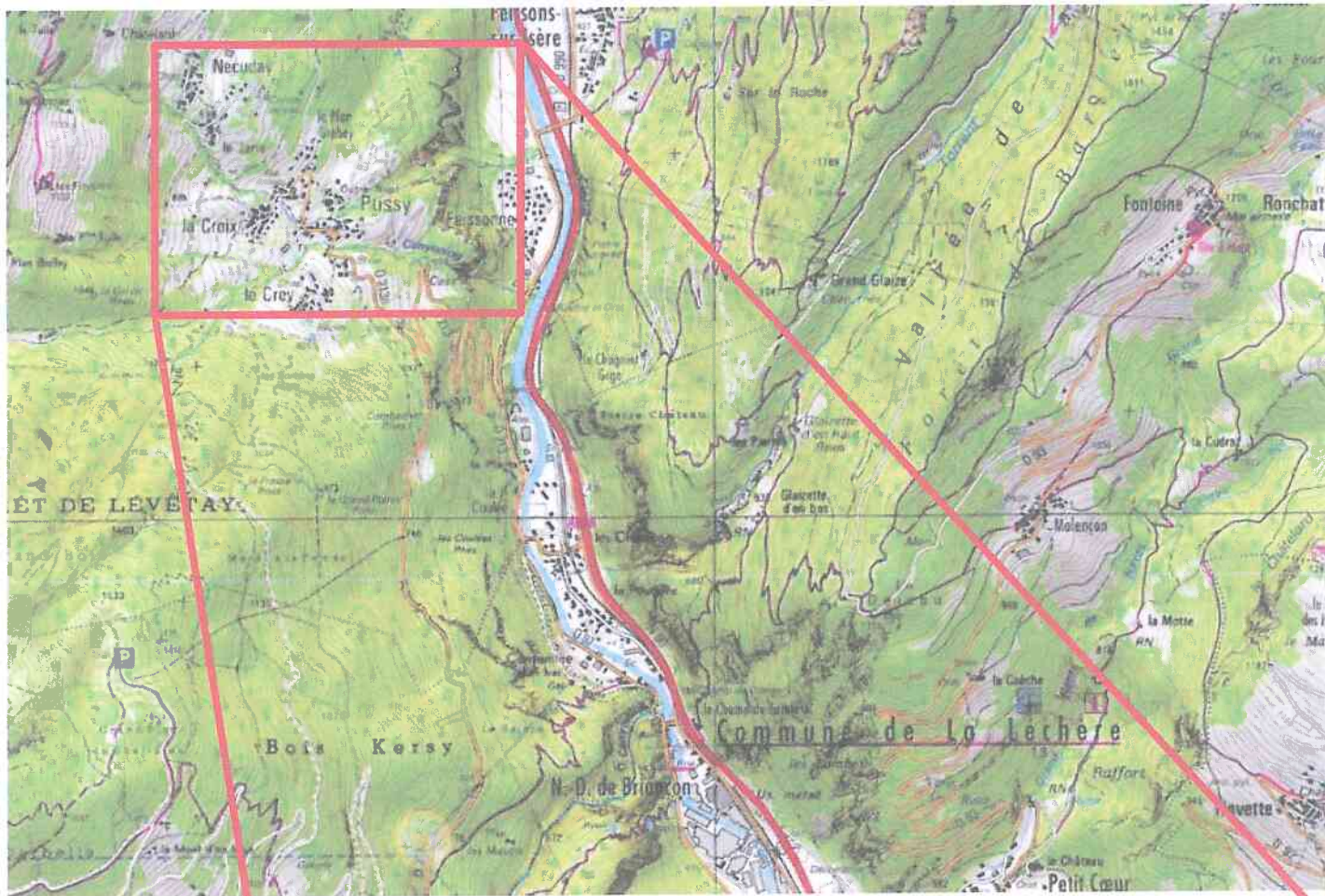
la Léchère

le,

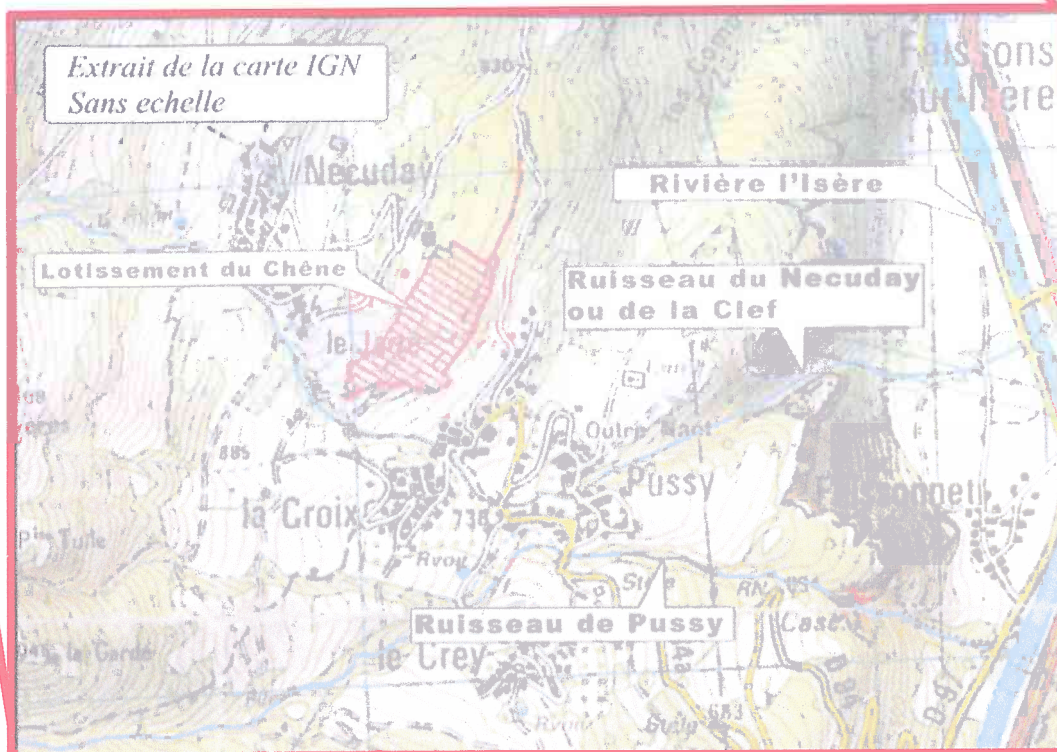
21.08.2012

Signature



**LOCALISATION
DU SECTEUR
PROJETE
CARTE IGN**





PHOTOGRAPHIES DU SECTEUR PROJETE



PRINCIPE D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT

